

# SOLUTIONS PAYSAGÈRES DE TERRITOIRES EUROPÉENS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



## PRÉSENTATION DU PROJET

**Analyser et comparer, à travers l'Europe, des expériences de territoires engagés dans des démarches paysagères ayant guidé, harmonisé et facilité un projet sociétal de transition écologique**

### ▪ CONTEXTE : la création du collectif et la relance de la politique ministérielle en faveur du paysage

La création du collectif *Paysages de l'après-pétrole* coïncide avec le plan d'action gouvernemental en faveur du paysage pour créer les conditions d'une dynamique de relance appuyée à la fois sur les citoyens, les professionnels et les pouvoirs publics. Afin de contribuer pleinement à cette dynamique, le collectif a décidé de l'ouvrir aux expériences et aux pratiques des pays voisins en constituant dès son démarrage un corpus de références de territoires engagés dans des démarches de paysages et de transitions énergétiques et écologiques, pour un développement durable. La dimension européenne des cas étudiés permet d'emblée d'élargir le regard, de découvrir des pratiques différentes et d'imaginer de nouvelles modalités d'actions.

### ▪ PUBLICS VISÉS : les élus et leurs partenaires ainsi que la société civile

Ce dossier s'adresse aux élus et agents de développement des collectivités territoriales qui s'interrogent sur la prise en compte du paysage dans leurs politiques et sur la mise en œuvre des transitions auxquelles elles doivent faire face. Il peut intéresser directement les partenaires de ces collectivités, les ministères, les institutions et les services publics, les acteurs territoriaux, les professionnels de l'aménagement de l'espace (urbanistes, paysagistes, architectes, agronomes...), la société civile qui souhaiterait s'emparer de ces sujets à travers des dynamiques associatives, les établissements d'enseignement supérieur (enseignants, étudiants)...

Les citoyens sont également concernés car c'est par eux que des changements importants de modèle économique, social et du rapport de l'homme à la terre se réalisent.

### ▪ OBJECTIFS : nourrir les réflexions locales et nationales, illustrer les paysages de l'après-pétrole, connecter des réseaux

La constitution de ce dossier méthodologique de solutions paysagères européennes a pour objectif de :

- montrer concrètement que les *paysages de l'après-pétrole* ne sont pas une théorie de plus, coûteuse et compliquée, mais bien une réalité de terrain constructive et opérationnelle qui s'inscrit pleinement dans les questions d'actualité de transitions sociétales, énergétiques et écologiques ;
- contribuer à nourrir les réflexions locales ou nationales en matière d'action paysagère, à travers la connaissance et l'analyse d'expérimentations avérées ;
- se relier à des réseaux agissant à l'échelle européenne sur des thématiques liées aux enjeux de transitions, en montrant notre spécificité et nos complémentarités. Ces contacts peuvent favoriser une meilleure connaissance mutuelle, permettant d'envisager des actions communes et de partager des connaissances de fond et de réalisations ;
- étayer et renforcer les principes du manifeste qui fonde l'action du Collectif *Paysages de l'après-pétrole*<sup>1</sup>, en mettant en avant les méthodologies mises en œuvre sur le terrain qui apportent des contributions significatives aux enjeux d'une société décarbonée, en illustrant les propos généraux des paysages de l'après-pétrole à travers des expériences réalisées dans des territoires en transition, et en s'attachant à l'évolution des modes de vie dans un grand nombre de domaines du quotidien et du comportement.

### ▪ CONTENU : des retours d'expériences pour porter un regard croisé d'analyse

Une dizaine de cas d'études sera présentée en mettant l'accent sur les résultats obtenus, les changements dans les modes de vie et les paysages. L'ambition est de faire émerger, à travers une analyse croisée, les déclencheurs, les invariants et les spécificités, les processus, les évolutions attendues... Les expériences référencées seront choisies dans différents pays de l'Union européenne, en ne proposant pas plus d'une expérience par pays de façon à avoir un panel varié, avec des territoires aux contextes géographiques, sociaux, paysagers, climatiques contrastés et complémentaires,

<sup>1</sup> Ce document est téléchargeable sur la page d'accueil du site <http://www.paysages-apres-petrole.org>

médiatisés ou moins connus, portés par différentes familles d'acteurs. Elles couvriront des problématiques qui peuvent concerner tous les pays européens.

Les expériences présentées n'auront pas nécessairement été ouvertement construites autour d'une démarche paysagère. Il s'agira alors de donner une lecture qui mette en avant le rôle du paysage dans les solutions mises en œuvre. Dans un souci d'analyse, chaque cas sera passé au crible de certains éléments importants pour la définition des paysages de l'après-pétrole : le développement urbain soucieux des territoires et du bien vivre, les économies et les innovations énergétiques, la mise en œuvre de l'agro-écologie. A travers ces thèmes, l'association et l'implication des habitants seront questionnées et la notion de progrès social mise en avant.

La même trame sera appliquée à l'ensemble des cas étudiés, de façon à faciliter le regard de synthèse et d'analyse. Chaque expérience fera l'objet d'une narration pour en faciliter la compréhension, avec un discours positif largement illustré. Le point de départ s'appuiera sur des premiers échanges avec différents réseaux européens, une recherche documentaire, des enquêtes téléphoniques puis des rencontres avec les acteurs sur le terrain.

Le dossier prendra la forme d'une publication, il sera traduit en anglais pour une meilleure diffusion hors des pays francophones.

### ▪ **MÉTHODE : l'utilisation d'un référentiel Paysages de l'après-pétrole pour choisir, évaluer, analyser et comparer des expériences**

Un référentiel de lecture d'expériences de territoires a été constitué collégialement avec des membres fondateurs du collectif (cf. document en annexe). Quelques critères ont été déterminés pour sélectionner les expériences, notamment : être réalisées, faire l'objet de recul critique par ses acteurs, se poursuivre sur le terrain, pouvoir montrer une évolution significative avant / après, avoir engagé une transition à partir des ressources propres et de la personnalité du territoire, sans surenchère. Ces démarches intégreront aussi la dimension de paysage humain, qui recherche à la fois un meilleur art de vivre et un cadre de vie fondés sur la qualité des relations humaines, le respect de l'environnement, le caractère des lieux. Le référentiel permettra d'évaluer les expériences qui nous seront proposées, afin de ne retenir que des territoires qui apportent une réelle plus-value aux questions de paysages et/ou de transitions pour un développement durable. Certains territoires afficheront plutôt la dimension paysagère dans leur politique, d'autres les transitions ; nous chercherons à mesurer les influences, les interférences et les impacts d'une approche sur l'autre.

Ce référentiel est un guide pour interroger les territoires et porter un regard d'analyse transversal et homogène, facilitant la mise en évidence des spécificités de chaque expérience, les invariants, les méthodes mises en œuvre, les points de blocage et les bonnes surprises, les évolutions dans le temps...

Au-delà de cette publication, il deviendra un outil opérationnel de travail et d'analyse du collectif pour accompagner les territoires dans la construction de leur politique en matière de paysages et de transitions.

Le manifeste *Paysages de l'après-pétrole*<sup>2</sup> présenté à l'Assemblée nationale le 20 novembre 2014 ainsi que le livre *Aménager les Paysages de l'après-pétrole* publié aux Éditions Charles Léopold Mayer et sorti le 23 novembre 2015, sont des supports de référence pour l'ensemble de la démarche.

### ▪ **RÉSEAUX EUROPÉENS : des partenariats avec des structures intéressées par le paysage et les transitions**

Des contacts ont été pris avec certains réseaux et institutions, qui ont confirmé leur intérêt pour cette démarche de publication et la possibilité d'alimenter le retour d'expérience :

- le parangonnage européen de la prise en compte des paysages dans les politiques d'aménagement, par le CGEDD ;
- la Convention européenne du paysage, portée par le Conseil de l'Europe ;
- la Direction générale de l'Environnement de la Commission européenne ;
- le réseau français des Tepos (Territoires à énergie positive) et les réseaux européens avec qui ils collaborent.

D'autres contacts sont en cours avec d'autres organisations et réseaux de collectivités agissant à l'échelle au moins européenne (ICLEI, Energy Cities, Fondation Léopold Mayer, Forum européen du pastoralisme, réseaux journalistiques, réseaux d'écoles de paysage, réseau Volubilis, réseaux de villes...).

Cette recherche de solutions paysagères européennes est portée par le Collectif *Paysages de l'après-pétrole* avec le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme et du Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer.

### ▪ **CONTACTS : Collectif Paysages de l'après-pétrole**

Association Collectif Paysages de l'après-pétrole - La Bergerie - F-95710 Chaussy  
Armelle Lagadec & Mathilde Kempf - contact@lagadec-kempf.eu - 06 37 62 55 36 / 03 70 99 50 99  
www.paysages-apres-petrole.org - www.lagadec-kempf.eu

<sup>2</sup> Informations et documents téléchargeables sur le site <http://www.paysages-apres-petrole.org>

## ANNEXES

# SOLUTIONS PAYSAGÈRES DE TERRITOIRES EUROPÉENS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



## UN RÉFÉRENTIEL PAYSAGES DE L'APRÈS-PÉTROLE POUR CHOISIR, ÉVALUER, ANALYSER ET COMPARER DES EXPÉRIENCES

Un référentiel de lecture d'expériences de territoires a été constitué collégalement avec des membres fondateurs du collectif.

Le référentiel doit aider à définir les éléments fondateurs d'un paysage de l'après-pétrole (PAP), le terme de pétrole recouvrant l'ensemble des énergies fossiles. L'entrée ne se fait pas seulement par l'énergie mais elle aborde tous les champs de la transition. La dimension technique et ingénieriale liée aux énergies est déjà portée par d'autres acteurs, ces données peuvent être utilisées mais l'approche PAP demande à aller au-delà en intégrant également les aspects liés au temps, à l'espace, aux habitants, à la culture.

Le référentiel a pour but de questionner les territoires et de mettre en relation différentes expériences. Il doit aider à mesurer et apprécier un paysage avant et après pétrole, sachant qu'on ne se situe jamais entièrement dans un contexte d'après-pétrole mais plutôt dans une cohabitation et dans des transitions en germes entre l'avant et après, sans rejeter totalement l'utilisation du pétrole. Il s'agit de voir comment le territoire a évolué à travers une politique volontariste, du point de vue spatial, humain, de la biodiversité, de son image...

Plusieurs profils de territoires peuvent répondre à l'intitulé PAP :

- un paysage non impacté par le pétrole (par exemple en Roumanie) : c'est un paysage de l'avant-pétrole, épargné et préservé, qui peut avoir une longueur d'avance pour directement passer dans une phase d'après-pétrole ;
- un paysage impacté par le pétrole puis en reconversion (par exemple la Ruhr en Allemagne) : suite à la décrépitude du territoire par une activité humaine, la reconversion n'est pas un choix mais une nécessité ;
- un paysage en transition volontaire (par exemple la Biovallée en France) : suite à une prise de conscience, le territoire cherche à se détacher progressivement des ressources fossiles.

Le référentiel croise deux familles de critères : des fonctions humaines fondamentales ; des éléments de méthodes liés aux paysages. Il n'est pas un système parfait ni dogmatique. Les expériences ne répondront pas à tous les critères mais elles doivent montrer un chemin pour faire autrement, facilement transposable.

### ■ DES FONCTIONS HUMAINES FONDAMENTALES EN LIEN AVEC L'ESPACE

- se nourrir
- habiter
- se déplacer
- se chauffer
- travailler
- éduquer
- se ressourcer
- se rencontrer
- se soigner
- se défendre

## ▪ DES ÉLÉMENTS DE MÉTHODES LIÉS AUX PAYSAGES

Pour chacun des items suivants, il faut avoir à l'esprit ces trois facteurs :

- **le réemploi, le recyclage, la réduction** : la transition n'est pas une rupture ni le passage d'un mauvais vers un bon système, mais plutôt un travail avec ce qui est déjà-là, en évolution, à réactualiser ;
- **la situation avant / après** : il s'agit de montrer comment les raisonnements routiniers, standards, les idées reçues (« ça ne marchera pas », « ce n'est pas possible chez nous »...) ont pu être cassés, comment fonctionner autrement hors des sentiers battus, dans une vision positive, quels ont été les déclencheurs. Il faut aussi mettre en avant la façon dont les habitants envisageaient leur territoire avant, et comment ils perçoivent les changements ;
- **la notion d'amélioration humaine**, notamment auprès des populations les plus fragiles (adolescents, personnes âgées, handicapés, sans emplois...) et des populations que l'on n'écoute pas ou qui ne s'expriment pas habituellement. Le projet a-t-il des conséquences intéressantes pour les populations les plus démunies ou en situation difficile ?

### **Contextualisation des réponses : prise en compte des ressources et des richesses du territoire, de la singularité des sites**

Connaissance fine du contexte, des potentialités, de l'histoire, de la géographie, de la culture, des patrimoines... :  
Quelles démarches sont entreprises pour créer et partager cette connaissance ?

Sobriété territoriale :

Les propositions sont-elles issues des potentialités du site ?

Comment intègrent-elles les situations humaines du territoire ?

Prise en compte du déjà-là, pas de modification radicale qui fasse table rase du site :

Le changement s'appuie-t-il sur ce qui existe pour s'adapter aux nouveaux enjeux et modes de vie, sans pour autant figer les patrimoines ?

Intègre-t-il une vision dans le temps long ?

Pas d'uniformité des réponses entre les territoires :

Quels facteurs géographiques, paysagers, d'accessibilité, de capacité d'accueil (emplois, mobilité, services, équipements...) permettent de déterminer les vocations des différents espaces ?

Adaptation des réponses opérationnelles au territoire :

Comment la facilité du recours à un modèle est-elle évitée ?

Comment les filières agroalimentaires s'adaptent-elles au contexte ?

Les ressources locales sont-elles valorisées dans les filières de la construction ?

Des mobilités aux rythmes, horaires et modes adaptés aux différents publics sont-elles mises en place ?

Les emplois créés tiennent-ils compte de qualifications et capacités présents dans le territoire ?

Quelles innovations sont mises en place ?

Protection des terres cultivables face à l'urbanisation, qui conduit à densifier et utiliser ce qui existe :

Quelle nouvelle économie agricole se met en place ?

Quel réemploi des infrastructures (réseaux, voiries, voies ferrées, bâti vacant...), des friches, des savoir-faire ?...

### **Multifonctionnalité des usages : économies de moyens, transversalité, mise en relation des actions et des politiques**

Complémentarité des territoires :

Quelles mutualisations et quel partage de projets, de moyens, d'usages entre différentes communes ?

Quels volumes de population et quelles mobilités rendent réalistes économiquement l'implantation de services et d'équipements ?

Frugalité des moyens, sans surenchère, économie circulaire :

Les actions permettent-elles de réaliser des économies à court, moyen et long terme, tant sur les investissements que le fonctionnement, sans perdre de qualité ?

Des ressources locales peuvent-elles être valorisées, limiter les consommations énergétiques et les apports en intrants, améliorer la qualité des produits ?...

Rencontres d'acteurs qui ne travaillent habituellement pas ensemble, chacun avec sa légitimité pour intervenir dans son domaine :

Comment se mettent en place les connexions ?

Avec qui se font-elles ?

Qu'apportent-elles de nouveau en termes de démarches et de projets ?

Vision transversale des projets :

L'organisation territoriale favorise-t-elle une approche systémique des projets et des thématiques (habitat, économie, mobilité, développement...), avec des emboitements et des interactions ?

Ingénierie plus horizontale, moins de sectorisation dans les services et les politiques :

Quelle organisation pratique du travail et du suivi des dossiers ?

Sur un même site, partage et intensification des usages dans le temps :

Comment les espaces et les équipements sont-ils optimisés dans leurs usages et leur fonctionnement ?

Quelles articulations selon les différentes fonctions ?

Quelles mixités cela génère-t-il ?

Existe-t-il des espaces de partage ou des espaces qui facilitent le partage à l'interface entre les espaces agricoles, urbains, forestiers, de loisir ?

L'agriculture intègre-t-elle les multi-usages (élevage, agroforesterie, rotation des cultures...) ?

Valorisation des aménagements paysagers dans les systèmes agronomiques et urbains :

Quelle prise en compte des rôles multiples des haies, des arbres (protection, ressource énergétique, biodiversité, limitation de l'érosion, gestion de l'eau...) ?

Les trames paysagères sont-elles renforcées pour améliorer la qualité des sols, éviter l'érosion, la sécheresse, les inondations, les incendies ?...

### **Gouvernance : implication des habitants dans les processus et la gestion dans la durée**

Rencontre entre la puissance publique et les dynamiques locales :

Ces interactions favorisent-elles une compréhension des projets, une acceptation des changements, une inscription dans la durée, un décloisonnement ?

Les habitants sont-ils amenés à faire la part entre intérêts privé et général ?

Paysage directement lié au projet de société :

La prise en compte du paysage est-elle assumée et fondatrice ?

Robustesse des projets et appropriation locale :

Les habitants et les acteurs du territoire sont-ils impliqués dans l'élaboration des réponses, leur mise en œuvre, leur gestion, aux côtés des professionnels et des élus ?

Sont-ils acteurs du débouché des productions agricoles, de la récupération de matériaux, de l'organisation de covoiturages ?...

Expertise des habitants :

Comment les savoirs sont échangés, diffusés et utilisés ?

Une éducation populaire se met-elle en place ?

Parole donnée à TOUS les habitants :

Comment faire s'exprimer et entendre les habitants, notamment ceux qui sont habituellement exclus des processus de participation ?

### **Approche sensible : beauté, bien commun, bien-être paysager, bien-être des populations, pacification, qualité du cadre de vie**

La beauté, pas envisagée seulement sous l'angle esthétique, mais plutôt en tant que bien commun, ambiance, ressenti : S'intéresser à la beauté est-elle un facteur d'appropriation des paysages et des projets ?

Comment sont perçus et acceptés les nouveaux paysages ?  
Existe-t-il une culture partagée ?  
Comment porter un regard nouveau et bienveillant sur des espaces parfois vus comme seulement fonctionnels ?

Frugalité des aménagements, simplicité et sobriété des projets :  
Comment éviter la surenchère esthétique, coûteuse à l'installation et pour l'entretien ?  
Quelle liberté de création paysagère, architecturale, urbaine pour répondre aux enjeux actuels ?

Cadre de vie :  
Comment révéler la qualité des espaces quotidiens pour que les populations ressentent un bien-être paysager ?  
Comment créer un sentiment d'appartenance, une conscience d'habiter un territoire spécifique, sans que la qualité paysagère crée des exclusions (surenchérissement du foncier...) ?

Art, fêtes, plaisir :  
Quelles approches culturelles permettent d'établir des connexions entre les habitants et le paysage ?  
Entre les mondes agricole, culturel, urbain, touristique ?...

Lien avec l'économie touristique, l'attractivité du territoire :  
L'amélioration de la qualité des espaces change-t-elle le regard sur les lieux pour les publics locaux ?  
Pour les visiteurs proches ou lointains ?  
A-t-elle des incidences sur le développement économique local ?

Lien entre la dégradation de l'environnement et les problèmes de justice, de pauvreté :  
Travailler sur le paysage (pas seulement sur les espaces préservés mais aussi les espaces dégradés), le cadre de vie, l'environnement, l'écologie a-t-il des conséquences intéressantes sur l'amélioration des conditions de vie, pour toutes les populations, y compris les plus défavorisées ?  
Permet-il d'assainir les conflits, d'apaiser, de pacifier ?

## CONTENU : DES RETOURS D'EXPÉRIENCE POUR PORTER UN REGARD CROISÉ D'ANALYSE

L'objectif de la publication est de montrer que les transformations des territoires de l'après-pétrole soulèvent des questions qui se posent dans l'Europe entière, qu'il existe des expériences pertinentes, efficaces, susceptibles de nourrir la réflexion d'autres territoires. Ce sont donc ces mécanismes de changement qu'il s'agit de mettre en avant, en s'appuyant sur des expériences réalisées et éprouvées, avec des transformations et des résultats réels, tangibles pour les populations et les paysages.

Le document se compose de deux parties principales : une vision d'ensemble sur les liens entre paysages et transitions, portée à l'échelle européenne ; des études de cas dans différents pays européens. Le référentiel est un guide pour construire l'ensemble du document : l'analyse et le travail d'enquête auprès des territoires interrogés.

### ▪ EN INTRODUCTION GÉNÉRALE DU DOCUMENT :

- introduction par le Collectif Paysages de l'après-pétrole sur les objectifs et attendus des études de cas et de la publication ;
- préface par Maguelonne Déjeans-Pons de la Convention européenne du paysage (accord obtenu) ;
- possibilité d'intégrer d'autres contributions, au fil des rencontres et des partenariats, notamment les réseaux ressources.

### ▪ UNE APPROCHE EUROPÉENNE DES PAYSAGES DE L'APRÈS-PÉTROLE AU TRAVERS D'EXPÉRIENCES DE TERRITOIRES

Les expériences des territoires étudiés seront confrontées les unes aux autres, de façon à faire émerger les déclencheurs, les invariants, les méthodes, les éléments transposables, les évolutions attendues, les questions en suspens... Cette analyse croisée doit donner des arguments pour s'engager dans des démarches paysagères qui

accompagneront et faciliteront les processus de transitions. Elle montrera qu'il est possible d'aller loin dans les réflexions et les actions, en s'appuyant sur les retours d'expérience. Les dix cas étudiés seront alors mis en perspective dans le cadre d'une réflexion plus globale sur les transitions et les paysages, en lien avec le référentiel.

## ■ ÉLÉMENTS DE CONTENUS POUR CHAQUE ÉTUDE DE CAS EUROPÉEN

### **Description et compréhension du cas présenté :**

- chaque cas étudié fera l'objet d'un article de 4 à 6 pages, présenté sous une forme narrative, s'appuyant sur des paroles d'acteurs, des témoignages, du vécu ;
- description générale de l'action et des changements du paysage opérés, en mettant en avant les changements sociétaux induits par un usage décroissant des ressources pétrolières, les liens avec les habitants, les incidences sur les modes de vie, les façons de produire, d'habiter, de se nourrir, d'aménager, de consommer, d'utiliser les énergies..., les arguments paysagers et les spécificités locales qui ont apporté des pistes et des réponses pour mettre en œuvre ces changements, reconstruire des relations aux lieux et apporter un mieux vivre aux habitants ;
- description des méthodes et des processus mis en œuvre, des déclencheurs pour changer de politique et s'engager dans un processus de transition (déclencheur externe ? impulsion donnée par un élu local ? à travers la participation à un réseau ?...), des points de blocage et des bonnes surprises, des résultats, des avancées, des dynamiques que cela a engendrées... ;
- les chantiers en cours, les perspectives d'évolution, les suites données, les marges de progrès... ;
- des éléments spécifiques au pays, sa réglementation, ses habitudes de travail... avec des encarts mettant en avant des dispositions intéressantes propres au pays concerné ;
- si le territoire fait partie d'un réseau, prévoir un encart pour présenter le réseau, son mode d'action, ses objectifs, ses contacts... ;
- relevé des éléments de démarche reproductibles, des facteurs de réussite, d'éléments d'analyse et de méthode intéressants à retenir propres au cas étudié...

L'ensemble de cette restitution s'appuiera sur le référentiel, outil conçu pour aborder et comparer les dix études de cas envisagées.

### **Illustrations :**

- photos prises dans le territoire lors du déplacement sur le terrain ;
- photos et documents transmis par le territoire en lien avec les actions présentées dans le cas étudié ;
- réalisation de schémas, dessins, croquis... qui permettent une meilleure compréhension et appropriation des contenus de présentation et d'analyse.

### **Informations générales :**

- contacts du territoire et des acteurs, des partenaires, des réseaux impliqués ;
- quelques données chiffrées objectivables significatives qui illustrent l'action décrite, montrent un résultat, une progression.

## ÉTAPES ET ÉCHÉANCES

De septembre 2016 à fin mars 2017 : démarrage par trois études de cas francophones et un cas hors francophonie, une analyse croisée sommaire à partir de ces quatre cas, un sommaire des six autres cas à faire dans un second temps. Après cette 1<sup>ère</sup> phase, une seconde demande de subvention doit être sollicitée pour poursuivre le travail d'enquête, de restitution et d'analyse avec les six cas complémentaires et finaliser l'analyse croisée portant sur l'ensemble du panel étudié, une traduction en anglais de l'ensemble de la production est également à prévoir.

Pour une étude de cas :

- repérage auprès des réseaux et des membres PAP en vue de la sélection de chaque cas, selon les critères définis dans le référentiel : recueil des informations, tri, vérification de la pertinence par une recherche croisée de documents, articles, références, sites internet... ;
- prise de contact (téléphone, mail) avec une personne relai sur le territoire et approfondissement de la connaissance de l'expérience, recueil d'éléments d'informations sur la démarche engagée, de documents de référence, de contacts

d'autres personnes impliquées à interroger (élus, partenaires, professionnels, habitants...), vérification de la réalité et de la pertinence des changements opérés, en lien avec le référentiel ;

- organisation d'un déplacement de 1,5 à 2 jours sur place, avec rencontre des personnes contactées précédemment, visites de terrain, rencontres spontanées sur place à rechercher, prises de vue, récolte de documents et d'illustrations produites par le territoire ;
- traitement de l'information : rédaction de l'article sur l'expérience et des encarts, échanges avec les personnes rencontrées pour approfondir des points qui le mériteraient (imprécisions, manques, oublis, incohérences...), production des illustrations, mise en forme, identification d'éléments à retenir en vue de l'analyse croisée et rédaction progressive du document d'ensemble ;
- relecture par les acteurs du territoire, intégration des corrections et compléments, puis relecture par le groupe de travail du collectif PAP, ajustements ;
- traduction en anglais ;
- pour les cas non francophones : ces sujets pointus ne permettent pas l'approximation, l'information doit être récoltée en français avec le moins d'intermédiaires possibles pour être homogène sur l'ensemble des cas étudiés. Plusieurs options sont possibles : soit déléguer la prise de contact avec les territoires aux réseaux qui nous ont donné l'information sur l'intérêt de l'expérience ; soit bénéficier de l'appui d'un interprète, d'un stagiaire ou d'un membre bilingue du collectif pour l'ensemble des échanges (mails, organisation du déplacement, visite de terrain).